

SCHWINDRATZHEIM

Informations



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1997

Dimanche 12 janvier	Théâtre F.C.S. - Foyer
Dimanche 26 janvier	Théâtre F.C.S. - Foyer
Lundi 27 janvier	Remise trophées DNA Sports F.C.S. - Salle polyvalente
Dimanche 2 février	Tournoi de belote F.C.S. - Club-House
Jeudi 13 février	Collecte de sang A.D.S.B.S.M.E. - Foyer
Dimanche 15 février	Théâtre Pompiers - Foyer
Samedi 22 février	Bal F.C.S. - Salle polyvalente
Dimanche 2 mars	Fête d'hiver Concordia - Foyer
Samedi 8 mars	Bal F.C.S. - Salle polyvalente
Dimanche 9 mars	Repas (rénov. église catholique) Paroisse catholique - Foyer
Samedi 22 mars	Nettoyage de printemps A.P.P.M.A. - Zorn
Samedi 29 mars	Bal Concordia - Salle polyvalente
Samedi 18 avril	Soirée dansante F.C.S.
Dimanche 27 avril	Rallye touristique A.D.S.B.S.M.E. - Circuit
Jeudi 1 mai	Concours de pêche A.P.P.M.A. - Etangs
Samedi 3 mai	Soirée spectacle F.C.S. - Salle polyvalente
Dimanche 4 mai	Concours de pêche interne A.P.P.M.A. - Etangs
Dimanche 4 mai	Sortie champêtre Concordia - Village
Jeudi 8 mai	Sortie pédestre A.C.S.S. - Circuit
Vendredi 9 mai	Collecte de sang A.D.S.B.S.M.E. - Mutzenhouse
Dimanche 25 mai	Fête d'été Concordia - Salle polyvalente
Dimanche 8 juin	Journée KESSER A.C.S.S. - Salle polyvalente
Dimanche 8 juin	Fête paroissiale Paroisse - Foyer
Dimanche 8 juin	Sortie pédestre A.D.S.B.S.M.E. - Circuit
Lundi 9 juin au	
Dimanche 15 juin	Challenge cantonal F.C.S. - Stades
Samedi 21 juin	Fête de la musique F.C.S./Concordia - Salle polyvalente
Dimanche 22 juin	Pêche des jeunes A.P.P.M.A. - Etangs
Samedi 28 juin au	
Dimanche 29 juin	Finale tournoi interne Tennis - Courts
Dimanche 13 juillet	Fête Nationale
	115e Anniversaire Pompiers - Salle polyvalente
Vendredi 1 août au	
Dimanche 3 août	Tournois Séniors I et II Challenges DIEBOLD / F.C.S. - Stades
Jeudi 14 août	Collecte de sang A.D.S.B.S.M.E. - Foyer
Samedi 30 août	Bal F.C.S. - Salle polyvalente
Vendredi 19 sept. au	
Dimanche 21 sept.	Fête de la bière (Miss Houblon) F.C.S. - Salle polyvalente
Samedi 4 octobre	Dîner dansant F.C.S. - Salle polyvalente
Dimanche 5 octobre	Messti - Salle polyvalente
Vendredi 10 octobre	Collecte de sang A.D.S.B.S.M.E. - Mutzenhouse
Samedi 18 octobre au	
Dimanche 19 octobre	Exposition de fruits / Producteurs de fruits - Waltenheim
Samedi 25 octobre	Bal F.C.S. - Salle polyvalente
Dimanche 2 novembre	Repas communautaire / Paroisse protestante - Foyer
Dimanche 7 décembre	Fête de la Sainte-Barbe Pompiers - Au Boeuf
Jeudi 11 décembre	Collecte de sang A.D.S.B.S.M.E. - Foyer
Samedi 13 décembre	Fête de Noël des jeunes F.C.S. - Club-House
Dimanche 14 décembre	Fête de Noël du 3e âge / Commune - Foyer
Jeudi 25 décembre	Théâtre F.C.S. - Foyer

LE MOT DU MAIRE

Faire le point en fin d'année et des projets pour l'année nouvelle est le propre de chacun d'entre nous, et la municipalité n'y échappe pas.

Nous sommes tous marqués par les mutations, l'incertitude et la crise qui dure. L'Alsace, longtemps épargnée et bien mieux lotie que le restant du pays, est touchée à son tour.

Dans ce contexte, la politique municipale doit constituer un pôle de stabilité et d'action résolue, pour malgré tout faire face et continuer à avancer.

Les choix qui sont faits par vos élus n'ont d'autre but que de refuser la morosité ambiante et de prévoir l'avenir et les infrastructures de votre commune à moyen et long terme et pas uniquement pour les douze mois à venir.

C'est dans cet esprit que le conseil municipal a décidé d'engager en 1997 un certain nombre de travaux d'aménagements dont les incidences se mesureront encore dans quelques décennies. Parmi ces options, l'aménagement de la propriété communale au 25 rue de la Zorn représente l'aboutissement d'une réflexion menée par tout le conseil, à un degré de participation et d'intérêt rarement égalé, eu égard aux enjeux.

Il faut aussi intégrer le fait que toutes les actions et les travaux engagés par les communes et les collectivités locales soutiennent l'emploi et pallient ainsi bien souvent l'atonie de l'activité économique, ce qui est plus que vérifié à l'époque actuelle.

A l'automne, notre secrétaire de mairie, M. Strebler, nous a quittés pour rejoindre les services d'urbanisme de la mairie de Haguenau. Il se spécialise ainsi dans un domaine

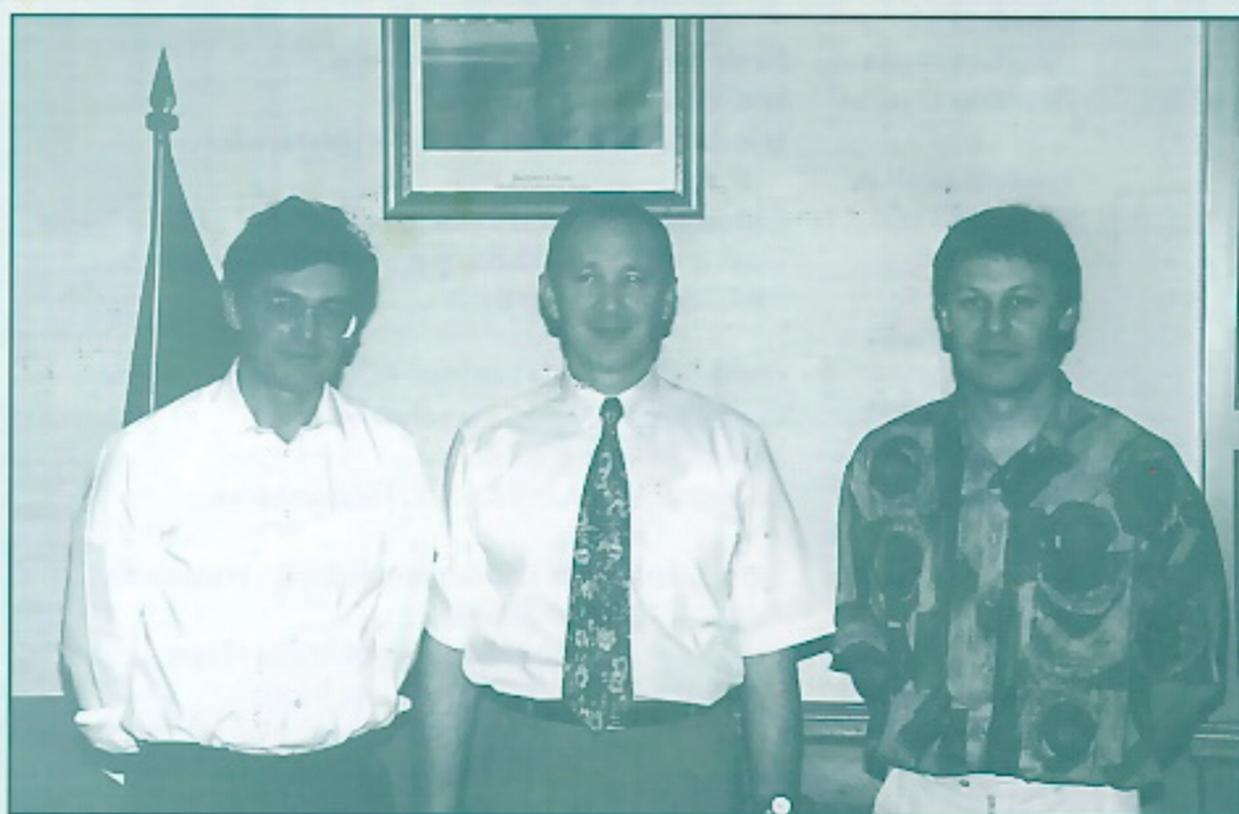
qu'il affectionnait tout particulièrement. Nous le remercions pour sa disponibilité et le travail effectué lors de son séjour dans notre commune. Il a été remplacé par M. Patrick Schneider, précédemment secrétaire de mairie de Mittelhausen et de Hohatzenheim, à qui nous souhaitons la bienvenue. M. Schneider, ainsi que sa collaboratrice Marlène Hartstreisel, se tiennent à votre disposition pour vous servir et renseigner.

1997 verra également la mise en place de la Communauté des Communes du «Pays de la Zorn». Pour beaucoup, l'intercommunalité peut encore paraître obscure et lointaine, mais nous devons nous habituer à travailler de plus en plus en commun avec nos voisins. Cela est vital et incontournable. Vingt six communes du canton y ont adhéré et cet ensemble fonctionnera comme une grande commune de près de 14000 habitants. Mais petit à petit cette nouvelle structure entrera dans nos moeurs. D'autres pays comme l'Allemagne, ou même des pays comme l'Irlande ou la Hollande, sont déjà bien plus avancés que nous dans ce domaine. Tout comme au niveau européen, à notre modeste échelle du «Pays de la Zorn», nous sommes également contraints à plus d'esprit communautaire. Vos élus au conseil de la communauté ont décidé de vous informer au travers d'un bulletin intercommunal que vous recevrez régulièrement.

Une volonté déterminée de proximité avec la population, avancer sans toujours s'arrêter à la première critique venue, sont peut-être nos meilleurs atouts. Ce bulletin, trop rare il est vrai mais volontairement ouvert et modeste, voudrait en témoigner.

Bonnes fêtes et meilleurs voeux à tous,

Roland GOETZ,



J.C. Strebler

R. Goetz

P. Schneider



«Passage de relais entre les deux secrétaires lors de la séance du conseil municipal du 26 Août 1996.»

PRESENTATION

Patrick SCHNEIDER, originaire de Hochfelden, réside à Mittelhausen.
 Il est âgé de 36 ans, marié et père de 3 enfants
 Etudes secondaires dans l'enseignement général (Bac D)
 Ecole Pratique d'Administration de Strasbourg
 En 1982, stage au secrétariat de mairie de Hochfelden
 De 1983 à 1989 secrétaire de mairie d'Alteckendorf
 De 1983 à 1996 secrétaire de mairie de Hohatzenheim et Mittelhausen.
 Depuis le 01.10.96, secrétaire de mairie à Schwindratzheim, où il assure
 toutes les missions en collaboration avec le Maire et les Adjoints.



BUDGET COMMUNAL 1996

Prévisions 1996 :

Section de fonctionnement : 4.752.000 F - section d'investissement : 5.932.000 F

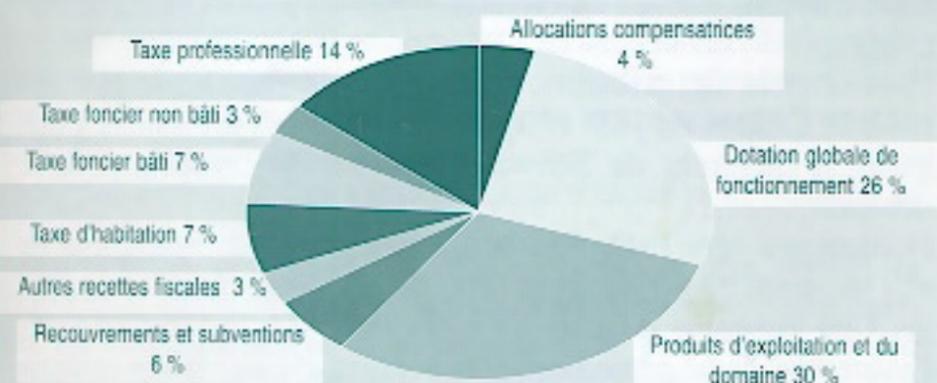
Taux d'imposition des contributions directes

	1996	Moyenne Départementale 1995
Taxe d'habitation	4,23 %	13,21 %
Taxe foncier bâti	5,65 %	12,29 %
Taxe foncier non bâti	27,41 %	43,72 %
Taxe professionnelle	6,22 %	8,26 %

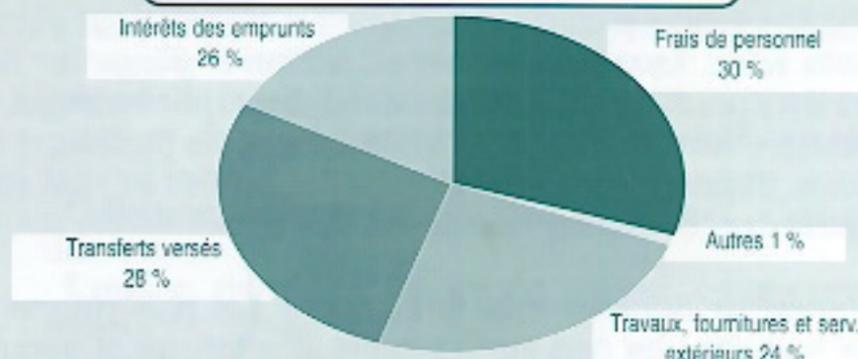
SITUATION DES PRINCIPAUX TRAVAUX 1995/96

Assainissement général (prog. 95) Rue Pierres/Pêcheurs	701.786,65 F TTC	Subvention départementale : 105.600,- F
Voirie (prog. 95), rue Pierres/Pêcheurs	404.311,30 F TTC	Subvention départementale : 55.021,- F Participation GDF : 14.508,76 F
Eclairage public carrefour mairie (prog. 95)	25.157,50 F TTC	Subvention départementale demandée
Dalles souples école maternelle (prog. 96)	37.986,59 F TTC	Subvention Etat : 9.746,- F
Illumination église catholique (prog. 96)	66.076,38 F TTC	Subvention E.S. : 25.000,- F
Illumination de Noël (prog. 96)	18.282,96 F TTC	
Eclairage de sécurité sortie Hochfelden (prog. 96)	32.978,79 F TTC	Demande de subvention départementale en cours

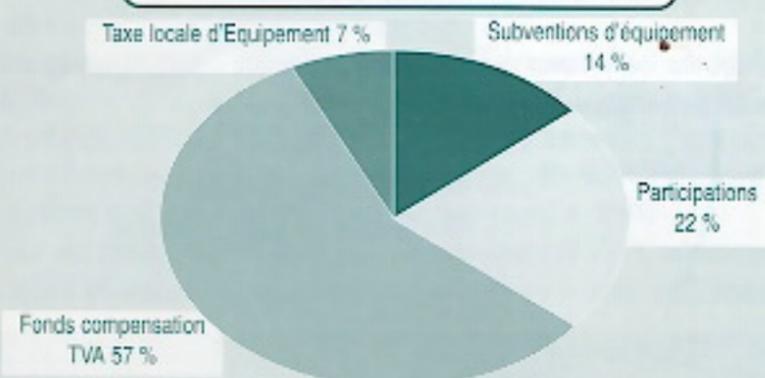
Recettes de fonctionnement 1995



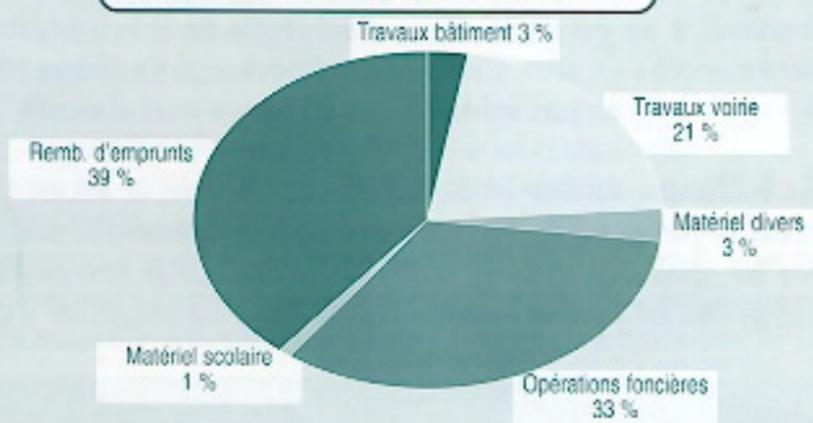
Dépenses de fonctionnement 1995



Recettes d'investissement 1995



Dépenses d'investissement 1995



"HISTOIRES DE NOTRE HISTOIRE"

HISTOIRES de notre HISTOIRE
par Micheline et... Jean-Claude FECHTER

Comme promis l'an passé, Micheline nous plonge au coeur de l'effroyable période de

...la Guerre de Trente ans.

Et pour bien comprendre ce qui s'est passé à Schwindratzheim et dans ses environs entre 1618 et 1648, il faut remonter aux causes premières de cette terrible guerre.

En effet, l'origine réside dans l'éclatement du Saint Empire Romain au moment de la Réforme. Celui-ci était composé de Royaumes, Duchés, Comtés, Seigneuries, Evêchés, ainsi que de Villes Libres. La séparation intervient vers 1608 au moment où une partie de ses dirigeants se convertissent à la religion réformée et créent l'Union Evangélique, tandis que les autres décident en réaction de former la Sainte Ligue des Etats Catholiques. Le prétexte pour lancer les hostilités est trouvé en cette année 1618 avec l'élection au trône de Bohême de Frédéric V, Electeur palatin et chef de l'Union Evangélique, mais peu de temps après, il doit s'incliner devant Prague face au Général Tilly, Chef de l'armée catholique de l'Empereur Ferdinand II.

Obligé de fuir, son armée se disperse et vers 1622, l'un de ses généraux, le Comte de Mansfeld, à la tête de troupes de mercenaires qui ravagent tout sur leur passage, traverse l'Allemagne et pénètre en Alsace du côté de Wissembourg. En 1623, le Comté du Hanau-Lichtenberg est épargné en contrepartie du versement à Mansfeld d'une importante somme d'argent en sauvegarde (« salvaguardia »). Après cet épisode, Mansfeld est congédié par Frédéric V.

Hélas, il n'y aura guère de répit car par la suite, ce sont les Suédois qui occupent toute l'Alsace sauf Saverne, Dachstein et Haguenau. Devant l'avance des troupes, les paysans quittent leurs maisons avec animaux, chariots et quelques hardes. Une partie des habitants de Schwindratzheim se réfugie à Bouxwiller parce qu'à Pfaffenhoffen, les murs d'enceinte et la ville elle-même ont été détruits en 1633 par les soldats de Haguenau: « zu Asche verbrannt » peut-on lire sur le Registre paroissial. De ce fait, Bouxwiller est surpeuplé et les aubergistes ainsi que d'autres escrocs profitent du désarroi des réfugiés pour soutirer leurs terres. En cette même année, le Pasteur d'Ingwiller note qu'il n'a pas été possible de faire les récoltes ni les vendanges, les soldats s'étant emparés des céréales comme des légumes et des fruits. (Il devait probablement s'agir des Suédois qui sont aussi entrés dans Bouxwiller en cette maudite année).

L'exode de Schwindratzheim s'accélère. Les plus pauvres se cachent dans les bois aux alentours, d'autres fuient jusqu'en Wurtemberg. Les mieux lotis émigrent à Strasbourg qui était à ce moment-là République et Ville neutre.

A partir de 1633, on note sur le Répertoire paroissial de Bouxwiller les premiers décès d'habitants de Schwindratzheim, par exemple : « Claus, fils de Claus Sauer, âgé de 11 ans est tué » (« Wurde von einem Soldaten erschossen » y est-il écrit).

En 1635, une épidémie de variole se déclare, d'autres parlent aussi de peste. Les habitants (comme les animaux) sont décimés par les maladies : cette année-là, on relève à Bouxwiller 303 décès, 786 en 1636 et encore 331 en 1637. La mortalité est telle-

ment élevée que beaucoup de personnes sont enterrées par leurs proches sans cérémonie, certains même abandonnés ! comme en témoigne cette correspondance saisissante entre le Pasteur d'Ingwiller et celui d'Obermodern, texte que nous laissons dans sa version originale : « 14. 8 1637 ist Maria Dürr Diebolds Wittib, allhier gestorben, und hat niemand sie begraben wollen. also bis in den 7.ten Tag unbegraben liegen blieben und ein hässlich Geruch von sich gegeben. Als ich nun solches erfahren, hab ich Herrn Böringer ihren Pfarrer zugesprochen, und dahier bewegt das er sich erklärt dem Totengräber Lohn 8# zu steuern. Ich aber hab den Totengräber bestellen, ihn mit Gewalt und Bedrohung nöthigen müssen das er sie begraben. O der Greuel, O der Schande, dass wir Christen einander nit mehr begraben wollen ».

Le Répertoire de Pfaffenhoffen est interrompu. L'occupation de notre région par les troupes rend cette situation encore plus intolérable. Les soldats font la guerre en été - ce qui empêche les paysans de cultiver la terre - et certains logent chez l'habitant en hiver alors que la plupart continuent de piller, tuer et brûler tout sur leur passage. Schwindratzheim, qui comptait une soixantaine de familles en 1632, est maintenant désert.

Notre Registre paroissial ne débutant qu'en 1651, les principales informations sur les habitants de Schwindratzheim viennent de Bouxwiller ou de Strasbourg. Là aussi, quelques anecdotes: « le 26 mars 1636 à Bouxwiller, Hans Schmitt meurt de faim; sa fille Catherine le suit quelques jours plus tard ». Ou encore : « Catharina, la femme de Hans Schoeff le meunier de Schwindratzheim, a accouché à Strasbourg ». Leur fille, Anna Margaretha, a été baptisée le 20 décembre 1636 en présence de son parrain, le meunier de Geudertheim, et de ses marraines, la femme du meunier de Berstett ainsi que la femme d'un aubergiste de Strasbourg. Mais Hans ne verra pas sa fille grandir puisqu'il décèdera le 22 octobre 1638. Même disparition prématurée pour l'aubergiste de Schwindratzheim, Martin Koenig, dont la fille Eva se maria en 1644 à Nierderhausbergen avec Conrad Martin. Mais le couple ne rejoindra leur parent Adam Koenig à Schwindratzheim qu'après la fin des hostilités.

1636/1638 : au cours de ces années de disette, nombreux sont ceux qui partagent le même sort, après avoir mangé tous les animaux domestiques, puis les rats et les souris avant de survivre avec de l'herbe ou des racines...et selon le curé de Dambach, on aurait même mangé de la chair humaine prélevée sur les cadavres !

Pour comble de malheurs, Bouxwiller est mis à sac par les troupes Croates en 1638 et après cette date on n'y trouve plus guère d'habitants de Schwindratzheim car beaucoup sont décédés.

Finalement, vers 1642, Strasbourg demande aux bourgeois et aux manants de Schwindratzheim de retourner dans leur village. Une vingtaine de familles y reviendra (en contrepartie de l'assurance d'une protection) et redonnera vie au village malgré la précarité de la situation dont le retour au calme ne commencera qu'à partir de 1648, après la signature du Traité de Westphalie marquant la fin des hostilités.

Et c'est de ce retour à Schwindratzheim dont nous vous parlerons la prochaine fois...

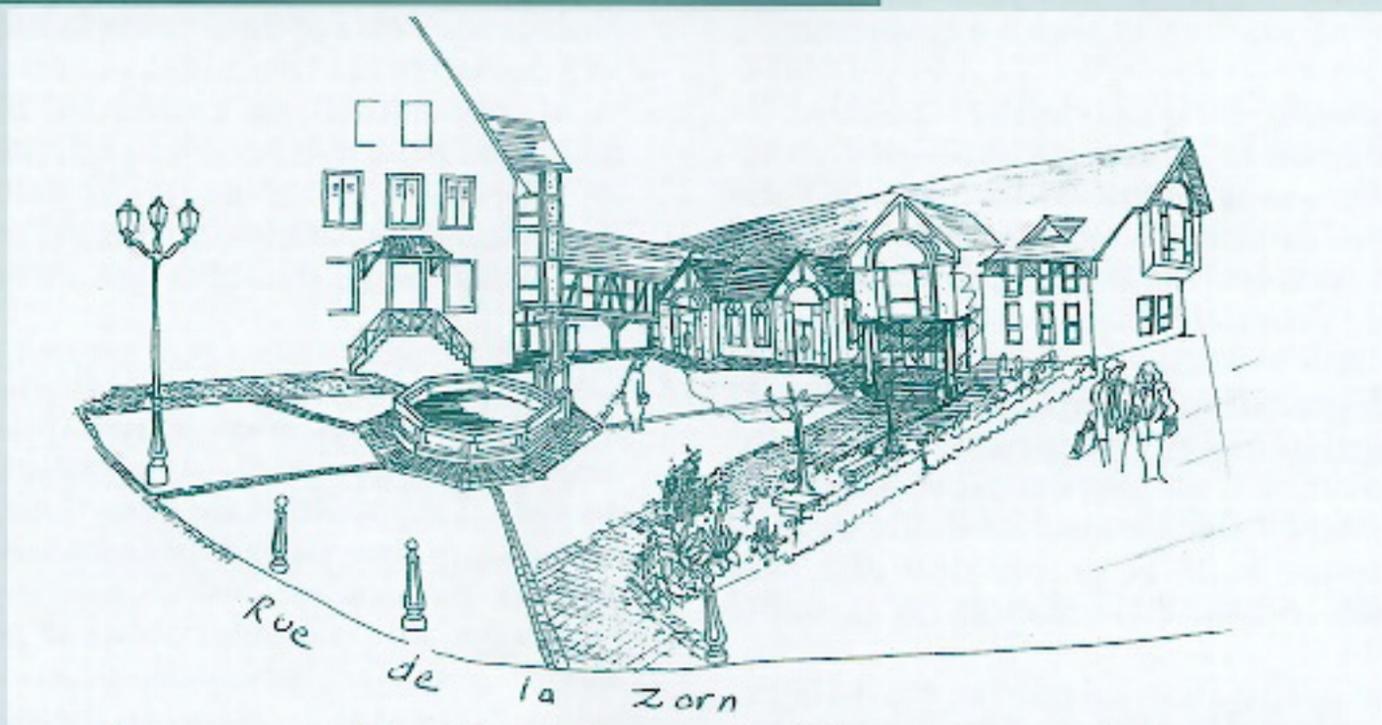
Bonnes Fêtes à tous
Micheline et Jean-Claude

VOR 100 JAHREN

Aus der Dorfchronik erfahren wir, dass am 4. Dezember 1896, also vor genau 100 Jahren, der aus Schlessien stammende hiesige Bahnwärter, Valentin Drewnik, um's Leben kam, als er die bei der Station auf den fälligen Personenzug wartenden Fahrgäste vor einem Schnellzug warnen wollte und von diesem erfasst und tödlich verletzt wurde. Posthume wurde er für seine Pflichterfüllung geehrt.

Ein Gedenkstein ist noch heute auf dem katholischen Friedhof zu sehen.

AMENAGEMENT "FERME DUB"



Chacun peut constater que la commune de Schwindratzheim est dépourvue à ce jour d'un véritable espace public ou collectif faisant office de place ou de rue centrale.

Dans ce contexte, la revalorisation de la ferme DUB, une ancienne ferme appartenant à la commune constitue une opportunité pour créer une place véritable "cœur de village". Ce pôle de vie, qui pourra comporter une série de services existants ou à créer, devient indispensable à un moment où le village, après s'être fortement agrandi, devient à la fois bourg complémentaire de Hochfelden et est avec ce dernier placé au centre de la future communauté des communes du "Pays de la Zorn".

L'équilibre entre habitat existant ancien et les constructions

des différents nouveaux lotissements risque de basculer. Et Schwindratzheim deviendra un véritable village dortoir si rien n'est fait pour ressouder le sentiment d'appartenance des habitants des différents quartiers autour de services et d'équipements diversifiés, autour d'une place centralisatrice.

La cour de cette ancienne ferme s'ouvrira et se confondra avec la rue pour devenir place. Un dessin concentrique, peut-être autour d'une fontaine, renforcera la notion de place, et les lampadaires contribueront à mettre en valeur le sol (en partie en pavés naturels) et les bâtiments restaurés. Ci-dessus l'une des esquisses sommaire et non définitive pour vous situer « l'ambiance générale » de ce projet dont la réalisation se fera en 4 à 5 phases étalées dans le temps, à la mesure des finances locales.

INTERCOMMUNALITÉ

Depuis de nombreuses années, les Communes du canton, sont regroupées sous forme de SIVOM afin de pouvoir réaliser ensemble ce qu'individuellement une commune ne pourrait assurer financièrement.

En 1992, l'Etat Français a introduit une réforme pour relancer la coopération intercommunale.

Avant de se prononcer sur une coopération plus étroite, le SIVOM a, dès novembre 92, sollicité l'établissement d'une charte de développement et d'aménagement pour la région de Hochfelden pour lancer une réflexion intercommunale approfondie.

Quatre années d'études, d'analyses, de diagnostics et de réunions ont été nécessaires pour établir les grandes lignes du dossier de coopération intercommunale.

C'est ainsi que, pour unir leurs efforts et disposer d'une efficacité accrue, toutes les communes du canton ont décidé en 1996 de se regrouper en une «Communauté de Communes du Pays de la Zorn» qui aboutira à terme à la dissolution du SIVOM dont la seule vocation restera le «Collège» au 1er janvier 1997.

A compter de cette même date, la Communauté de Communes prendra effet et assurera les principales compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace, établissement suivi d'un schéma-directeur, élaboration d'un schéma de secteur.
- Actions de développement économique, réalisation de zones d'intérêt communautaire.
- Collecte et traitement des Ordures Ménagères - Gestion des déchets.
- Création, entretien et gestion des piscines, centres nautiques.
- Mise en oeuvre d'un programme local de l'Habitat.
- Protection et mise en valeur des paysages.

regroupées sous les chapitres :

- * Aménagement de l'espace
- * Actions de développement économique
- * Logement et cadre de vie
- * Protection et mise en valeur des paysages
- * Acquisition et entretien de matériel communal.

Le groupe de travail chargé de la communication au sein de la nouvelle Communauté de Communes souhaite établir un bulletin cantonal et vous fournira, à cette occasion, de plus amples renseignements sur la composition et les grandes orientations de cette nouvelle assemblée au cours du premier trimestre 1997.

* Aménagement extérieur - trottoirs/Voirie :

Afin que votre village, votre rue et les abords de votre maison restent propres et accueillants, voici quelques recommandations et règles à respecter :

- Lors d'un crépissage ou d'une mise en peinture de façade, il est demandé aux propriétaires et entreprises de protéger le revêtement des trottoirs, afin d'éviter les tâches de ciment ou de peinture.

- Lors de constructions ou d'un remplacement de mur en limite de propriété avec la voirie communale, ne pas détériorer macadam, pavés ou bordures de trottoirs. **Les dégradations éventuelles seront à la charge des propriétaires et entreprises.**

- En cas de rénovation d'un mur ou d'une cour d'immeuble, il est interdit de dépasser la limite de propriété et une coupe nette et propre doit être faite entre la propriété privée et le trottoir ou la voirie communale.

- Les travaux de préparation de mortier ou de béton sur la voirie communale sont interdits et les taches éventuelles doivent être nettoyées en totalité.

- Les réfections de voirie ou de trottoirs pour travaux de branchement sont soit à la charge du propriétaire, soit à la charge des services concernés. Ainsi, les services des eaux, gaz, électricité ou téléphone doivent reboucher à leurs frais les surfaces endommagées. Les réfections et raccords doivent être effectués avec de l'enrobé. Les différentes réfections à effectuer à l'heure actuelle dans la commune sont pratiquement toutes à la charge des services ayant procédé aux travaux, ou à la charge des propriétaires et ne relèvent que rarement de la compétence de la commune. Les propriétaires qui ont commandité les travaux peuvent aussi relancer les services ou les entreprises qui tarderaient à faire les réparations.

- Il est rappelé aux constructeurs que le décret n° 64-242 du 14 mars 1964 relatif à la surveillance des voies communales, leur fait obligation de solliciter une permission de voirie avant tous travaux nécessitant une occupation ou intervention sur le domaine public pour lesquelles leur responsabilité peut être engagée (formulaire disponible en mairie).

- Il est vivement recommandé de poser un clapet anti-retour sur le branchement particulier à l'assainissement, selon législation en vigueur.

- Suivant le règlement du Plan d'occupation des sols une place de stationnement (et de préférence autant que de véhicules susceptibles d'être utilisés) est à prévoir par logement. Enfin nous rappelons que pour l'édification d'un mur de clôture en limite de voirie communale, une autorisation municipale préalable est nécessaire.

Antennes - Paraboles

Nous voudrions attirer votre attention sur les antennes de télévision et sur les paraboles.

Nous avons essayé dans toute la mesure du possible lors de nouveaux travaux et notamment dans le nouveau lotissement de cacher les lignes électriques, téléphoniques, ainsi que les coffrets de gaz, électricité, téléphone. Les couleurs des toits et façades doivent elles-aussi être adaptées à l'environnement. Il serait dommage d'oublier les antennes et les paraboles.

Concernant les antennes de télévision, il existe des modèles à placer sous le toit qui donnent entière satisfaction et qui sont de surcroît moins vulnérables au vent. La proximité de l'émetteur de NORDHEIM leur assure une parfaite retransmission équivalente à celles placées sur le toit. En ce qui concerne les paraboles, les pouvoirs publics se penchent actuellement sur une réglementation plus contraignante, et celles dépassant 1 mètre de diamètre doivent déjà faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Sur un plan esthétique il en existe en couleur marron ou sous forme de grilles ajourées qui contrastent moins avec les toits que celles de couleur blanche. Mais l'exemple de certains propriétaires qui ont trouvé une solution encore moins voyante mérite d'être relevée. En effet, ces personnes les ont placées dans un coin de jardin (cela nécessite 1 m²) entouré de haies ou d'un arbuste dépassant légèrement la hauteur de la parabole et à l'aide d'une bombe "spray" de couleur verte, elles ont réussi à camoufler quasi complètement cet appareil.

Il nous a semblé intéressant de vous informer de cette possibilité car il suffit de songer à enfouir à une profondeur suffisante une gaine plastique et d'en tenir compte au moment des travaux. Votre électricien pourra vous donner les compléments d'informations nécessaires.

Merci par avance pour votre contribution dont tout le monde profitera.

Entreprise

Gilles Hoffmann



Couverture, zinguerie, réfection cheminées
Tubage, traitement du bois
neuf et rénovation

26, rue de la République
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 99 76

SAPEURS POMPIERS DE SCHWINDRATZHEIM :

DISPONIBILITE - EFFICACITE

«Si les Pompiers Volontaires n'existaient pas, il faudrait d'urgence les inventer»...

1996 aura été une année à nouveau bien remplie pour les soldats du feu de Schwindratzheim qui ont été sollicités pour de nombreuses interventions, à chaque fois maîtrisées de main de maître par des hommes dévoués et bien préparés.

L'effectif est composé de 19 sapeurs qui font partie de la vie du village et que vous avez pu retrouver sur la photo du calendrier annuel. Alors n'hésitez pas à faire appel à ces visages connus au cas où vous seriez en difficulté.

Cette année à nouveau vous avez réservé un très bon accueil à nos pompiers lors de l'opération «calendriers» qui a notamment permis à notre amicale de se doter de matériel complémentaire à celui financé par la commune tel : une pompe vide-cave, des gants, une échelle et surtout un téléphone mobile pour communiquer en cas de sinistre.

Ce double soutien (population et mairie), se répercute sur l'efficacité de l'équipement du Corps ainsi que sur la motivation de la section du Lieutenant Brenner, toujours en grande forme et bien entraînée, pour «aider et servir». Par ailleurs, si le Chef de Corps a le souci d'entretenir une bonne ambiance au sein de son équipe, sa préoccupation touche aussi à la sécurité de ses concitoyens auxquels il propose quelques conseils ci-dessous, car bon nombre d'accidents ou d'incendies auraient pu être évités grâce à un minimum de précautions :

- Soyez très vigilants en allumant un feu, et dans tous les cas évitez l'utilisation d'essence.
- Faites ramoner vos cheminées tous les ans - Ne fumez pas au lit.
- Laissez votre porte de garage ouverte si vous faites tourner - même momentanément - le moteur de votre voiture.

Si vous devez faire appel aux pompiers, sachez que le point d'alarme est situé à l'entrée de la mairie.

Important : en cas d'intervention, faites confiance à nos sapeurs et laissez-les travailler. Le Chef de Corps ou son éventuel remplaçant sur place, sont parfaitement qualifiés pour commander la troupe et toute ingérence externe ne peut que gêner leur travail, tout comme la présence massive de curieux quasi-inutile sur le lieu d'un accident ou d'un sinistre.

A l'heure où je vous écris ces quelques mots, l'année 1996 touche à sa fin et je vous demande de redoubler de vigilance à l'approche de l'hiver. Néanmoins, en cas de sinistre, n'hésitez pas à faire appel aux Sapeurs Pompiers de Schwindratzheim dont la devise restera toujours : «sauver ou périr».

Le Chef de Corps, le Président de l'Amicale, le Comité et tous les Sapeurs remercient sincèrement la Municipalité ainsi que tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année et vous souhaitent un JOYEUX NOËL et une BONNE (et calme) ANNEE.

Le Chef de Corps, le Lieutenant : Charles BRENNER



CLUB DU 3^E AGE

Le Club du 3ème Age va entrer dans sa 13ème année d'existence et il n'est plus nécessaire de le présenter. Sa motivation reste toujours la même :

- Créer un lien d'amitié entre les personnes à la retraite
- Encourager l'Entr'Aide dans cette génération.
- Rompre l'isolement des personnes qui vivent seules.
- Parfaire leurs connaissances par des conférences et des voyages.

Nous nous rencontrons une fois par mois au foyer durant les mois d'hiver (généralement le premier mercredi du mois) et nous effectuons plusieurs sorties durant la bonne saison.

Nous n'avons pas d'ambitions, mais nous tenons à ce que nos sorties d'un jour soient des voyages instructifs et à la portée de tous. C'est ainsi qu'en 1996 nous avons été au Parc Animalier de RHODES, au Musée de la Faïencerie de SARREGUEMINES, à LANGRES et à COLOMBEY-LES-

2- EGLISES, à RIBEAUVILLE et MASEVAUX, à la Ferme-Auberge du SCHNEPPENRIED et effectué la traversée de BALE en bateau de KEMBS à RHEINFELDEN et retour.

Ces voyages sont réservés aux membres du Club de SCHWINDRATZHEIM et d'ALTECKENDORF et dans la limite des places disponibles d'autres personnes peuvent participer.

Pour la nouvelle année, nous pensons poursuivre cette activité en espérant que de nouveaux retraités viendront se joindre à nous, car il ne faut pas oublier que les personnes âgées, souvent impotentes, se sentent toujours plus rassurées lorsqu'elles se retrouvent avec des plus jeunes. C'est donc aussi une affaire de solidarité envers leurs aînés.

Le Président : Albert FISCHBACH

QUESTIONNAIRE "JEUNES"

Nous publions ci-après les réponses sur la première partie du Questionnaire « Jeunes » qui traite essentiellement des centres d'intérêt. La commission «Jeunesse et Sports » souhaitait, au travers de cette démarche, mieux connaître nos jeunes concitoyens et répondre à leurs attentes au plan des activités communales. La 2^e partie sera traitée dans le prochain bulletin intermédiaire.

Fiche d'identité " Jeune " :

Sur 172 questionnaires envoyés, 46 jeunes ont répondu, mais seulement 44 réponses exploitables :

- 23 garçons / - 100% de célibataires
- 21 filles / - 90% de lycéens ou d'étudiants

Petite déception au plan de la participation puisque 3 jeunes sur 4 n'ont pas souhaité répondre. Curieusement, les 25 % qui ont joué le jeu se répartissent de façon homogène, ce qui a permis par la suite de les regrouper en 4 catégories :

Tranche d'âge : $\frac{13}{5}$ $\frac{14}{6}$ $\frac{15}{7}$ $\frac{16}{2}$ $\frac{17}{6}$ $\frac{18}{8}$ $\frac{19}{5}$ $\frac{20}{2}$ $\frac{21}{3}$

Pour mieux interpréter les attentes des jeunes, nous avons scindé les jeunes en 2 groupes d'âge, selon le principe avant ou après 18 ans.

Répartition : 13-17 ans : 26 (13 garçons / 13 filles)
18-21 ans : 18 (10 garçons / 8 filles)

Centres d'intérêt notés de 5 (très fort) à 1 (sans intérêt)

	13-17 garçons	note		13-17 filles	note		18-21 garçons	note		18-21 filles	note
1	Sport	4,6	1	Musique	4,1	1	Sport	4,4	1	Cinéma	4,0
2	Cinéma	4,1	2	Cinéma	4,0	2	Emploi	4,0	2	Lecture	4,0
3	Environnement	3,3	3	Sport	3,9	3	Environnement	3,8	3	Emploi	3,9
4	Musique	3,1	4	Lecture	3,6	4	Cinéma	3,6	4	Information	3,6
5	Emploi	2,9	5	Environnement	3,5	5	Musique	3,1	5	Environnement	3,5
6	Information	2,8	6	Emploi	3,3	6	Information	3,1	6	Sport	3,4
7	Lecture	2,6	7	Information	3,2	7	Lecture	2,6	7	Musique	3,2
8	Théâtre	1,8	8	Théâtre	2,3	8	Théâtre	1,6	8	Théâtre	2,6

Les garçons de tous âges ont un intérêt majeur pour le Sport, alors qu'il semble que les filles, tout en aimant le sport, y préfèrent des activités plus « passives », surtout après 18 ans. Le Cinéma tient une place importante quel que soit l'âge alors que le Théâtre est cité en dernier (un manque d'équipement peut-être). Les filles lisent plus que les garçons,

notamment les plus âgées. L'intérêt des garçons pour la Musique est le même de 13 à 21 ans mais se trouve diamétralement opposé chez les filles selon l'âge. Tous les jeunes semblent être sensibilisés par l'Environnement, surtout les garçons dont c'est le centre d'intérêt n°3. Enfin, à partir de 18 ans, l'Emploi devient une préoccupation majeure.

De cette liste, peux-tu citer 2 thèmes prioritaires ?

	13-17 garçons	%		13-17 filles	%		18-21 garçons	%		18-21 filles	%
1	Sport	80%	1	Sport	62%	1	Sport	60%	1	Emploi	50%
2	Cinéma	33%	2	Cinéma	38%	2	Environnement	50%	2	Sport	38%
3	Musique	25%	3	Environnement	31%	3	Emploi/Musiq.	33%	3	Envir./Musiq.	25%

Confirmation du hit parade précédent

Quel intérêt porte la Commune aux jeunes (à noter de 5 à 1)

13-17 garçons	note	13-17 filles	note	18-21 garçons	note	18-21 filles	note
En général :	2,7	En général :	2,9	En général :	2,2	En général :	2,6
En particulier :		En particulier :		En particulier :		En particulier :	
Sport	3,6	Sport	3,3	Sport	3,3	Sport	4,0
Loisirs	2,6	Loisirs	2,5	Loisirs	2,2	Loisirs	2,5
Culture	1,9	Culture	2,2	Culture	1,5	Culture	1,9

La notation générale juste dans la moyenne vient surtout de l'appréciation des infrastructures offertes pour la pratique du sport. Dans le domaine culturel et des loisirs, il reste beaucoup à faire.

Souhaiterais-tu la tenue d'une réunion publique ?

13-17 ans	%	18-21 ans	%
OUI	69%	OUI	53%
NON	31%	NON	47%

Si les plus jeunes se déclarent prêts à participer (plus des 2/3) il est étonnant de noter que les 18-21 sont plus réservés, tout juste 1 sur 2 est favorable à une telle initiative !

Thèmes à aborder :

	13-17 ans	%		18-21 ans	%
1	SPORT	78%	1	EMPLOI	93%
2	DROGUE	61%	2	SPORT	67%
3	EMPLOI	43%	3	DROGUE	53%
4	SIDA	43%	4	SIDA	27%

(autres thèmes proposés : information sur les professions - fêtes et animations)

Le Sport continue de passionner les 13-17 ans dont une bonne majorité souhaite aussi en savoir plus sur la Drogue, sujet classé bien avant l'Emploi et le Sida. Pour les jeunes de 18 à 21 ans, on peut noter une forte majorité intéressée par l'Emploi et à l'inverse, le Sida ne semble pas faire partie de leurs préoccupations.

Exerces-tu des responsabilités au sein d'une association ?

3 réponses positives seulement :
2 garçons et 1 fille (18-21 ans)

Si tu en avais la possibilité, serais-tu prêt à t'investir activement dans le fonctionnement ?

13-17 ans	%	18-21 ans	%
OUI	56%	OUI	3%
NON	44%	NON	65%

Si non, pourquoi ? - manque de temps : 86%
- manque de motivation : 14%

Quels seraient les domaines qui t'intéresseraient ? (peu de réponses)

- Encadrement des jeunes - Organisation de fêtes
- Cinéma / Musique
- Intéressé mais pas d'idées (50% des réponses)

Il est très difficile de tirer des conclusions à partir de l'échantillon des réponses. On constate néanmoins qu'il n'est pas facile de mobiliser nos jeunes, notamment en raison d'un manque de temps consacré essentiellement à l'investissement scolaire et cela sera préoccupant pour la vitalité de notre tissu associatif qui a besoin d'intégrer dans ses rangs de nombreux jeunes bénévoles.

QUELQUES LIGNES EN DIALECTE par Jean-Jacques DUTT

Hommage à notre couturière du village pour son 90^e anniversaire

Unsere Dorfnajere züem 90. Geburtsda !

Es gibt im ganze Dorf ken zwei
wie so rüchtig sin wie d' Margrit Bey
mit 90 frisch un munter
treijt sie ihre Schicksalsplunder
wie jedem von uns ufgedischt
un jedes Jahr neu uf würd g'frischt.
Auj im Alter steht sie stramm un stolz
denn sie isch noch g'schnitzt üs edlem Holz
un de Humor wie ihre isch gebliewe,
het so manch schwari Stung vertrieuwe.
Was het sie doch im Lawe g'schufft
genajt, genodelt un gegufft,
für jung un alt in Freid un Leid
manch Wartig un manch Sonntig kleid
üs Samet, Daffet oder Line,
Sied un Stoffe, grob wie fine,
langi un auj kurzi Röck,
Schürz un Bliesle, Gasseweck,

sin gerote, s'isch bekannt
durch ehri flissig Najerehand
für d' Kundschaft wie von not un wit
kumme isch zue jedere Tageszit,
Manch Maidel het sie üsstaffiert,
bevor mer's züem Altar het g'fiert,
e langi Schlepp, so ganz in wiss
un in de Hand e Blüemestrüss.
Auj s'Hamd nochhar für d'Hochzitsnacht,
het sie brodiert zewajgebrot.
Un isch no s'erschte Kind bald kumme,
nu het sie wieder s'Mass genumme
un schelmisch g'sajt. «Was machemer jetzt ?»
Un hoppla d'Knöpf un d'Saim versetzt.
Sie het auj trotz 'em Fingerhuet
verlore manche Tropfe Bluet,
wenn mit de Nodel sie sich g'stupft
mit Watt un Schnapps glich abgedupft.
Doch leider auj manch schwarzes Kleid
het sie züem letschte Gang bereit,

wenn d'Glock vom Turm im Morjewind
e Todesfall uns het verkind ;
viel Schleier het sie ingmuehwickle
für heissi Trane abzetrickle.
Trotz manchem Kummer, manchem Schmarz
isch jung gebliewe stets ihr Harz.
Mer sieht sie noch in's d'Theater gehn
uf jedes Fescht, un des isch schön,
denn wer wie sie sic h noch begeischtert,
sin Schicksal bis in's Alter meischttert.
E Lawesfreid wie nie vergeht
het unseri Hansemartelsgret !

In diesem Sinne wünsche ich all unseren lieben
alten, einsamen und auch kranken Mitbürgern
ein gesegnetes 1997.

Jean-Jacques Dutt.

Georges DIEBOLD

Installation Sanitaire

Chauffage • gaz • fuel • bois

Dépannage

Chauffage au sol



1, impasse des Tilleuls
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 74 36
Fax 03 88 91 79 30

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

BERNHARDT SARL



2, Impasse de l'Ange
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 51 69 - Fax 03 88 91 52 71

TERRASSEMENT - GROS-OEUVRE - COUVERTURE
ASSAINISSEMENT - PAVES - RENOVATION...

Boucherie

Georges REEB & Fils
S.A.R.L.
67270 SCHWINDRATZHEIM
Téléphone 03 88 91 51 03

Charcuterie

KLEIN Patrick

ELECTRICITE GENERALE

Chauffage électrique
Dépannage - Ventilation
Neuf - Rénovation
Etudes et devis gratuits

20, rue des Vosges
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 97 66 - Fax 03 88 89 02 07

La banque



à qui
parler

passé à l'action.

Crédit  Mutuel

- 34, rue du Général-Leclerc - 67270 MOMMENHEIM - 03 88 59 19 05
- à SCHWINDRATZHEIM - 03 88 91 52 09
- à ALTECKENDORF - 03 88 51 60 21
- à HOHATZENHEIM - 03 88 51 25 33
- à MINVERSHEIM - 03 88 51 51 67
- à WAHLENHEIM-HOCHSTETT - 03 88 51 17 13
- à WITTERSHEIM - 03 88 51 53 96

TOUS LES SERVICES D'UNE
GRANDE BANQUE

Restaurant

"Café Alsacien"

Samedi et dimanche
Pizzas, rossbiff, tartes flambées

En semaine
Plat du jour

Spécialités sur commande

25, rue du Gal Leclerc
SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 77 85

Electricité **KOESSLER**



6, impasse des Sapins
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 74 26
Fax 03 88 91 95 44

LE PEIGNE D'OR

Coiffure Hommes - Femmes



HEURES D'OUVERTURE :
Mardi - Mercredi - Vendredi
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Jeudi nocturne jusqu'à 20h
Samedi journée continue
de 8h à 16h

2, rue du Gal de Gaulle
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 96 51



Garage **Robert BERNHARDT & fils**

Maître carrossier

Agent Citroën

Réparations toutes marques

**CARROSSERIE
PEINTURE
MECANIQUE
CONTROLE TECHNIQUE**

11, rue de Waltenheim - **67270 SCHWINDRATZHEIM**
Tél. 03 88 91 51 22 - Fax 03 88 91 71 42



Entr. David DALVAI

TOUTES REPARATIONS
ET TRANSFORMATIONS EN BÂTIMENT

**Aménagement
combles**
- isolation
- lambrissage
- peinture

Pose pavés

Cloisons sèches
Placoplâtre
Menuiserie intérieure

32, rue de la Zorn
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. : 03 88 91 53 97

Maçonnerie
- chape
- carrelage



Restaurant **Au Boeuf**

Gross et fils

*Salle pour banquets • Plat du jour
Tarte flambée samedi et dimanche soirs
Pizza dimanche soir
Spécialités sur commande*

18, rue de la Zorn - **67270 SCHWINDRATZHEIM**
Tél. et Fax 03 88 91 51 14



*Revêtement de sols et murs • Pose et fournitures
Ponçage • Vitrification de parquets*

Ets **Roland HOLTZMANN**

5a, rue de l'Ecole - **67270 SCHWINDRATZHEIM**
Tél. 03 88 91 54 25 - Fax 03 88 91 51 49



INFORMATION faite par le maire en octobre, AUX PARENTS DES ELEVES FREQUENTANT LE COLLEGE DE HOCHFELDEN

Les jours de pluie, depuis plusieurs années déjà et en accord avec le directeur d'école, le préau de la cour du primaire est mis à disposition des enfants qui prennent le bus pour le Collège de Hochfelden.

Le petit portail menant à la cour n'est jamais verrouillé, les enseignants et le personnel de service n'ayant d'ailleurs pas de clé.

Ce préau est suffisant pour accueillir 2 ou 3 bus d'élèves et au moment où la majorité des enfants du primaire arrivent, ceux du collège sont en principe, sauf retard, déjà partis.

Par contre, il est demandé aux élèves de prendre soin des lieux, d'éviter toutes dégradations et de ne pas tracasser les élèves du primaire qui pourraient déjà être là.

L'éducation et les conseils dispensés par les parents qui ont sans doute à cœur que leurs enfants soient irréprochables devrait faciliter les choses.

Ce qui est vrai à l'école l'est aussi à l'extérieur où l'on

constate des intrusions répétées à l'intérieur de propriétés privées de la part d'enfants attendant le bus, causant entre autre des tracasseries à des personnes âgées. De tels incidents à l'intérieur du domaine privé ne relèvent d'ailleurs pas du maire mais des enquêtes de gendarmerie et sont regrettables.

Avant de s'interroger sur ce que fait la police ou la municipalité, il est bon que chacun se demande sous quelle forme il contribue lui-même à la préservation du domaine et de l'ordre publics.

Il est aussi rappelé que les abords de la cour de l'école ne sont pas des aires de stationnement ni en semaine ni le week-end et qu'ils doivent rester dégagés pour une question de sécurité (accès pompiers, ambulances, surveillance antiterroriste décrétée fin 1995 par le Ministère de l'Intérieur et confirmée suite au dernier attentat).

Un peu de respect, de bon sens et de tolérance devraient permettre d'éviter la mise en place de mesures plus contraignantes et dans cet espoir, je vous prie d'accepter les salutations de toute la municipalité.

ECOLE MATERNELLE

Enseignants :

Mme LAUER

Directrice

Mme ADRIAN

Institutrice

Mme EBERSOLD

Institutrice

Nombre d'élèves : 73

Classe 1 (petits)

21 élèves nés en 1993
5 élèves nés en 1994

Classe 2 (moyens)

21 élèves nés en 1992

Classe 3 (grands)

26 élèves nés en 1991

L'équipe enseignante est assistée par :

Mme MARX (ATSEM)
Mme LANG
Mme EDERICH

Projets d'école

Les enfants ont apprécié avec joie le retour des grands jeux de cour, posés sur un sol spécialement aménagé avec des dalles souples en conformité avec la législation, ceci pour des raisons de sécurité en cas de chute. Avec cette réalisation, le projet d'école 1990/1993 soutenu par la commune - que nous remercions au passage - vient d'aboutir !

Le nouveau projet 1996/1998 "Pour une meilleure réussite scolaire" est actuellement centré sur la bibliothèque de prêt dont certains livres méritent d'être remplacés. Les fonds nécessaires à l'accomplissement de ce projet également soutenu par la commune, proviennent de plusieurs commerçants de notre village que nous remercions vivement pour leur soutien ainsi que de la vente de Noël organisée par les parents d'élèves.



Rappel : Nous rappelons qu'il est interdit de pénétrer dans la cour en dehors des horaires scolaires et d'utiliser les jeux. Ceux-ci sont exclusivement réservés aux enfants de l'école maternelle sous la surveillance des institutrices. Merci !

Au cours de l'année 1996, un investissement important a pu être fait : la mise en place d'un très beau placard de rangement dans la salle du rez-de-chaussée. Il est dû à la compétence et au travail soigné réalisé à titre bénévole par M. Jean-Pierre Ackermann. Nous lui disons ici un chaleureux MERCI pour son dévouement. Un grand MERCI également aux dames du groupe de Bricolage Floral, qui ont largement contribué à financer l'achat du matériel pour la réalisation de ce meuble dont l'usage leur est principalement réservé.

Le Foyer est occupé régulièrement toute la semaine :

- dimanche matin Ecole du Dimanche
- lundi soir Gymnastique Féminine
- mardi soir Karaté / Groupe de Bricolage Floral
- mercredi soir Chorale Paroissiale
- jeudi soir Rencontres d'Eglise
- vendredi soir Musique Concordia.

D'autres activités plus épisodiques s'y rajoutent : rencontres organisées par la Paroisse, Club du Troisième Age, Don du Sang, Soirées théâtrales, Assemblées Générales d'Associations, ... sans oublier les locations pour des fêtes et rencontres privées.

M. René Schoeff (Tél. 03.88.91.55.23) s'occupe fidèlement, consciencieusement, et à titre bénévole, de la gestion et de la location du Foyer. C'est à lui que vous pouvez faire appel pour toutes questions ou réservations, pour l'instant encore, car il a demandé à être relevé des ses fonctions de gérant, de responsable et de trésorier du Foyer. Lors de la prochaine Assemblée Générale de l'Association, il transmettra ses diverses responsabilités à une ou plusieurs personnes prêtes à prendre le relais... personnes qui ne sont pas encore trouvées !

Le Comité (réuni le 20/4/96) et l'Assemblée Générale (réunie le 17/5/96) ont arrêté les tarifs de location, valables à compter du 1er Janvier 1997. Ceux-ci restent inchangés par rapport à l'an passé, une seule modification est apportée : l'augmentation de la participation aux frais de chauffage. Pour diverses raisons (occupation systématique des locaux, hiver 95/96 particulièrement long, utilisation du gaz, ...) les dépenses de chauffage ont augmenté de façon vertigineuse. Un effort est donc demandé à tous les utilisateurs pour couvrir ces dépenses.

Au nom du Comité, le Président
G.P. Geiger - Pasteur

Tarif des locations - applicable au 1er Janvier 1997

<i>Salles avec tables et cuisine (*)</i>	<i>Paroissiens</i>	<i>Extérieurs</i>
• Banquets de mariage (**) - 1 soirée	1.000,-	1200,-
• Banquets de mariage - 2ème journée	600,-	700,-
• Repas de Baptême, Confirmation, Communion - 1 jour	700,-	900,-
• Réceptions, soirées ave buffet froid (sans cuisine pour particulier)	700,-	900,-
• Apéritifs / grande salle	700,-	900,-
• Apéritifs / petite salle et bar	350,-	500,-
• Expositions 600,-1.000,-	600,-	
• Soirées récréatives (sociétés locales)	700,-	
• Assemblées Générales / sans buffet	600,-	
• Assemblées Générales / avec buffet	1.000,-	
• Soirées théâtrales (avec répétitions)	1.100,-	
• Forfait d'utilisation annuelle (sociétés locales)		
- grande salle	2.000,-	
- petite salle et bar	1.500,-	

* Location (facultative) de vaisselle et de couverts / par personne : 3 francs (toujours en sus des prix indiqués)

** Ce tarif s'entend pour un seul repas (en soirée). S'il y a 2 repas (midi et soir), un supplément de 300 francs sera demandé.

⇒ Un montant équivalent à la moitié du tarif de location sera exigé pour toute occupation de salle avant ou après le jour effectif de cette locaion. Par exemple:

repas de confirmation le dimanche + préparation et rangement le samedi et le lundi = 700 + 350, soit un total de 1.050 francs.

- ⇒ Une contribution forfaitaire aux frais de chauffage sera demandée pour toute location entre le 1er Septembre et le 30 Avril :
- pour la petite salle et le bar : 100 frs
 - pour la grande salle : 200 frs
 - pour l'utilisation annuelle : 100 frs/mois.

L'Association de Schwindratzheim Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique fête cette année ses 66 ans. Notre trait d'union: la pêche et essentiellement la pêche.

Nous offrons à nos 148 membres la possibilité d'exercer leur passe-temps favori dans le cours d'eau de la Zorn sur le territoire des communes de Schwindratzheim et de Mutzenhouse. L'association est également détentrice du droit de pêche dans le lot numéro 6 du canal de la Marne au Rhin entre les écluses de 42 et 44.

N'oublions pas les deux étangs nichés dans un magnifique cadre de verdure en bordure de rivière et à proximité du moulin. Le plus grand des étangs est réservé aux concours, l'autre a une vocation exclusivement piscicole.

Le site des étangs est très apprécié par les promeneurs qui viennent nombreux s'y ressourcer tout au long de l'année. Pour information, les dépenses annuelles pour l'entretien du site par des bénévoles de l'association représentent plus de 5000 francs.

Une vraie politique pour les jeunes: sur la base des derniers chiffres connus, Schwindratzheim figure parmi les dix premières associations du Bas-Rhin, en pourcentage de jeunes membres. La pêche gratuite pour les jeunes est toujours très appréciée. L'association met également à disposition l'étang et des membres bénévoles pour encadrer la pêche des jeunes du centre aéré. 97 verra le démarrage de l'école de pêche.

L'association est active et contribue à la vie associative du village au travers d'événements qu'elle crée régulièrement et au travers de l'ACSS. L'intercommunalité on connaît! Depuis de nombreuses années, les pêcheurs de Schwindratzheim et ceux de Mutzenhouse sont réunis.

Pourquoi association Agréée ?

L'agrément autorise l'association à encaisser les

taxes piscicoles qu'elle doit ensuite reverser au Conseil Supérieur de la Pêche.

Protection du Milieu Aquatique:

La Loi Pêche oblige l'association à assurer la protection du milieu aquatique. Le pêcheur et le poisson sont les premiers témoins de l'évolution de la qualité de l'eau.

Un rendez-vous pour tous, pêcheurs ou non, la journée nettoyage de printemps des berges de la Zorn, est programmée le samedi 22 mars 97.

Le comité en place pour les années 92 à 96 a vu son contrat prolongé d'un an (de pair avec les baux de pêche) et sera renouvelé dans son intégralité pour les années 1998 à 2002. Avis aux amateurs.

A tous les villageois:

A l'occasion du 1er mai, nous sommes toujours très heureux de vous accueillir pour ce qui est aussi une fête populaire c'est à dire la vôtre et cette année nous vous recevrons encore avec plaisir. Une information toutefois, nous avons décidé depuis des années de ne pas vous importuner en sonnant chez vous pour le ramassage des tombolas et ceux d'entre vous qui veulent nous soutenir peuvent s'adresser à un membre du comité.

A nos pêcheurs: bonne pêche en 97! Le Comité

CIPAST - Sécurité

PSYCHOTECHNIQUE ET FORMATION SECURITE

PREVENTION ROUTIERE :

Examens psychotechniques suite à annulation du permis de conduire (Art. L. 11-5 du 10.7.1989 du code de la route)

ENTREPRISES - ADMINISTRATIONS - COLLECTIVITES LOCALES :

Examens psychotechniques (conducteurs P.L., Caristes, pont-roulants, engins de chantier).

Formations sécurité (conduite des chariots élévateurs, des pont-roulants et engins de chantier).

C.I.P.A.S.T. - Sécurité

38, rue de la Zorn - 67270 SCHWINDRATZHEIM

Tél. 03 88 91 91 01 - Fax 03 88 91 91 01

Calendrier 1997

Samedi	11 jan 97	de 19h00 à 22h00	ASSEMBLEE GENERALE	Restaurant Au Boeuf
Samedi	18 jan 97	de 16h00 à 19h00	Distribution N°1 Cartes de Pêche	Restaurant Au Boeuf
Dimanche	02 fév 97	de 10h00 à 12h00	Distribution N°2 Cartes de Pêche	Café Alsacien
Dimanche	16 mar 97	de 10h00 à 12h00	Distribution N°3 Cartes de Pêche	Restaurant Au Boeuf
Samedi	22 mar 97	de 07h30 à 11h30	Nettoyage de Printemps Zorn	pour tous
Jeudi	01 mai 97	de 14h00 à 18h00	CONCOURS de PÊCHE	
Dimanche	04 mai 97	de 08h00 à 11h00	PÊCHE après CONCOURS	
Vendredi	06 Juin 97	de 19h00 à 21h00	Distribution N°4 Cartes de Pêche	
Dimanche	22 Juin 97	de 14h00 à 18h00	CONCOURS de PÊCHE JEUNES	(gratuit)

Recommandations aux pêcheurs : bien que l'accès à la rivière ne soit guère facilité à certains endroits, nous demandons aux pêcheurs de ne pas circuler sur les prés.

Renseignements: vous pouvez contacter le secrétaire de l'association: M. Gabriel BOURNON tél 03.88.91.98.24

TENNIS-CLUB

Le tennis-club existe depuis 1985 et compte actuellement 108 membres dont 90% habitent à Schwindratzheim. 63 membres ont moins de 18 ans. Le tennis-club est un club actif:

- la plupart des membres pratiquent le tennis comme activité de loisirs

- le tennis-club compte aussi de nombreux compétiteurs et participe aux championnats d'Alsace. En effet, le club est représenté par 5 équipes de jeunes entre 9 et 16 ans, ainsi que 5 équipes adultes. Cela fait près de 250 matchs en rencontres officielles. Les équipes ont obtenu des résultats divers parmi lesquels il faut relever les performances de l'équipe des cadettes qui a joué les quarts de finale du Bas-Rhin. Cette équipe était composée de : Catherine WEISS, Aurélie ZEIGIN, Sylviane BARTHEL et Laetitia JACOB.

L'équipe féminine 1 a fait mieux en disputant la finale du Bas-Rhin de la 6e division et s'est inclinée face au TC Romains de Strasbourg. Cette équipe qui a

obtenu les meilleurs résultats du club depuis sa création était composée de: Hélène KISTER, Claude HOFFER, Sylviane BARTHEL, Cindy LAUER, Catherine et Sophie WEISS.

Le tennis club est très engagé dans la formation des jeunes: :

- 36 jeunes participent à l'école de tennis à raison d'une heure par semaine. Notre école est dirigée par les éducateurs du club formés par la Ligue d'Alsace. Les meilleurs jeunes bénéficient d'une deuxième heure d'entraînement par semaine en vue du championnat, sous la direction d'un adulte.

- le tennis club organise tous les ans un tournoi interne; les vainqueurs des différents tableaux étaient cette année: Claude HOFFER, Luc PFISTER, Marie WEISS et Thomas STRUB.

- en fonction des demandes, nous organisons également des cours pour adultes débutants.

Le Comité du tennis club



*L'Equipe féminine Vice-championne du Bas-Rhin
(manque sur la photo : BARTHEL Sylviane)*



**Rénovation
et Protection
de l'Habitat**

*Couverture / Zinguerie - Traitement de bois
Tubage cheminée - Isolation
Aménagement de combles*

4, rue de la Zorn
67270 SCHWINDRATZHEIM

Tél. 03 88 91 50 89
Fax 03 88 91 53 57

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS

L'année qui s'achève a été riche en fruits. Au moment du bilan, l'Association des Producteurs de Fruits tient à adresser ses plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, nous apportent leur soutien.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les communes de Schwindratzheim et de Waltenheim pour le soutien accordé comme chaque année à notre association, et pour l'intérêt porté à l'arboriculture en général.

Personnellement, je voudrais exprimer mon profond remerciement à l'ensemble du Comité pour le travail qu'il accomplit tout au long de l'année, travail exécuté avec beaucoup de patience et dans une parfaite convivialité.

Comme par le passé, notre association s'est montrée très entreprenante, organisant des cours de taille, de greffage, ainsi que des conférences, pour terminer par une très belle exposition de fruits à Schwindratzheim,

avec la participation de nombreux artisans, de l'Harmonie de Linx, et pour la première fois, de l'école primaire dont les élèves, sous l'impulsion de leur directeur André Steinmetz, ont dessiné 116 posters ayant pour thème "L'ARBORICULTURE". Un grand MERCI à eux et au personnel enseignant.

Après l'inauguration du samedi, l'effort fourni a été récompensé par la visite de nombreux admirateurs ainsi que les écoles des communes environnantes.

Toujours dans le domaine de l'activité, je voudrais personnellement adresser un grand BRAVO à l'équipe de ramassage de pommes à jus, qui a collecté de nombreuses tonnes de fruits.

En espérant une nouvelle année prospère et pleine de joie, nous vous adressons nos meilleurs vœux et vous invitons d'ores et déjà aux différentes manifestations qui auront lieu en 1997.

Pour le Comité - Le Président Albert WALTER



L'équipe fanion avec Miss Houblon



Monsieur Jean-Jacques DUTT en compagnie des «anciens» du club

Le FCS compte dans ses rangs 5 arbitres

*Charles MEHL, Alain RAUFFER,
Fabien MATTER, Marc KLEIN, Jean-Claude FECHTER*

et 3 entraîneurs diplômés :

Bernard STOECKEL, Manu LOPEZ, Olivier JACOB

STRUCTURE GENERALE

Le Football club de Schwindratzheim 1933 fonctionne de la façon suivante :

- *Un Comité Directeur* composé de 9 membres :

Jean-Jacques DUTT	Président Général
Jean-Claude FECHTER	Président-Délégué
Gérard WERNERT	Secrétaire Général
Philippe HAUSSWIRTH	Président des Jeunes
Patrick LAUER	Pdt Comm. Fêtes
Jean ERTZ	Pdt Comm. Techn.
Jacky LUDWIG	Pdt Comm. Travaux
Marcel SCHNEPP	Pdt Comm. Club-H.
Marc BERNHARDT	Assesseur

- *Un Comité* (22 membres) réparti en 9 commissions : Technique - Jeunes - Travaux - Partenariat - Fêtes - Club-House - Presse - ACSS - Secrétariat.

EVENEMENT !

Monsieur Jean-Jacques DUTT, Président Général du FCS a été décoré par la Fédération Française de Football, par l'intermédiaire de Monsieur Ernest JACKY, Président de la Ligue d'Alsace de Football, de la médaille fédérale en or. Il rejoint ainsi Georges KONRATH et Marilou DURINGER, 2 autres «monuments» de notre village dans le domaine sportif.

EFFECTIF

113 joueurs - 22 dirigeants

- 3 équipes «séniors» - 1 équipe «vétérans»

En entente avec Alteckendorf, Mommenheim et Wingersheim :

- 2 équipes «-15 ans» - 2 équipes «-13 ans»
- 1 équipe «benjamins» - 1 équipe «poussins» autonome

REPARTITION

Dirigeants : 22	- de 15 ans : 11
Vétérans : 15	- de 13 ans : 9
Séniors : 38	Benjamins : 8
Espoirs : 11	Poussins : 11
- de 17 ans : 5	Débutants : 5

Notre parcours sportif - (Janvier - Juin) Saison 95/96

Pour sa troisième saison en Promotion d'Excellence, notre équipe fanion a atteint son objectif, à savoir le maintien après de nombreux départs. 18 abonnements avaient été placés pour la saison 95/96.

En Coupe de France, en coupe d'Alsace et en coupe du Crédit Mutuel elle a été éliminée dès son entrée !

L'équipe seconde a encore raté la montée d'un cheveu !

FAIT MARQUANT : L'organisation des mercredis du football en collaboration avec le Conseil Général et la présence sur le terrain des joueurs du Racing Club de Strasbourg, entre autres Franck SAUZEE et Franck LEOEUF. Une après-midi inoubliable pour les jeunes du village et des alentours !

(Juillet - Décembre) Saison 96/97

L'équipe de Bernard STOECKEL réalise un parcours plus qu'honorable en cette première partie de saison où elle flirte avec les premières places.

En Coupe de France elle a été battue au 5e tour après avoir épinglé l'US REIPERTSWILLER à son palmarès.

En Coupe d'Alsace elle est arrivée en 32e de finale face au voisin de Mommenheim et est toujours qualifiée en Coupe du Crédit Mutuel où elle affrontera SAVERNE.

Notre parcours extra-sportif

Le club a lui-même organisé des soirées théâtrales, des bals et 2 dîners dansants ainsi que la 2e fête de la bière, participant ainsi de façon indirecte aux frais de fonctionnement de la salle polyvalente. L'ensemble des recettes a permis au FCS de faire face aux nombreuses dépenses grâce à une gestion saine. A souligner la disponibilité constante des membres du club, toujours prêts à s'investir personnellement au détriment de leur vie familiale pour le bien-être du club.

Nos présences extérieures !

Le FC SCHWINDRATZHEIM a participé aux nombreuses fêtes organisées par les associations du village :

- Participation aux collectes de sang
- Rallye de l'amicale des donneurs de sang bénévoles
- Participation au concours de pêche annuel organisé par l'AAPPMA
- Participation au tournoi à sixte des pompiers

Appel aux futurs jeunes footballeurs !

Afin de poursuivre efficacement le travail, au niveau de la section des jeunes, il nous serait agréable de pouvoir compter sur votre concours en inscrivant dès à présent, vos enfants nés en 1989, 1990 et 1991 à l'école de foot auprès d'un des responsables de notre club.

TOURNOI - CHALLENGE CANTONAL

Comme chaque année, le tournoi «sénior» réparti sur 4 journées dans le cadre de la remise de la médaille d'or fédérale à notre Président Jean-Jacques DUTT a connu un énorme succès et la victoire de l'OC LIPSHEIM.

Le tournoi de l'équipe seconde fut remporté par le FC SCHAFFHOUSE.

Nous avons retenu la présence lors de la remise de distinctions de Monsieur Ernest JACKY, Président de la LAFA accompagné par «l'enfant du village» Marilou DURINGER, Présidente Nationale du Football Féminin qui aime à se replonger dans l'ambiance de notre club.

Le challenge cantonal offert par notre Conseiller Général Bernard INGWILLER a rejoint pour la 2e année consécutive le village de WINGERSHEIM.

REMERCIEMENTS

Permettez-moi, pour conclure, de vous adresser à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, au nom du Comité Directeur, du Comité et de l'ensemble des joueurs du Football Club de Schwindratzheim, mes meilleurs voeux pour l'année 1997. Qu'elle réponde à vos attentes, que vos souhaits se réalisent et que la santé vous permette de vivre une année conforme à vos prévisions ! A tous nos fidèles supporters et abonnés, annonceurs et donateurs qui nous soutiennent, je souhaite que notre cher FCS leur offre une année riche en émotions sur et autour du stade !

Le Secrétaire Général : Gérard WERNERT

BADMINTON CLUB DE SCHWINDRATZHEIM

Le Badminton Club de Schwindratzheim a pris son envol début septembre, après trois mois de travail préparatoire acharné (consultations avec les représentants de la commune et de l'ACSS, constitution d'un comité, inscription au registre des associations, Assemblée Générale et réunions de travail). Le Club tourne à plein régime depuis la soirée de démonstration organisée le 30 août 96 sous l'égide de la LIGUE d'ALSACE et 100 membres sont venus rejoindre l'équipe dirigeante qui entretient un climat de sympathie et de bonne humeur.

Ainsi, pendant les créneaux horaires réservés à l'association, les « Fous du volant » viennent se mesurer et « s'éclater » dans une convivialité grandissante et ceci quel que soit leur niveau.

Une douzaine de membres sont également affiliés à la Ligue d'Alsace ce qui leur permettra de disputer des compétitions officielles et de bénéficier d'aides techniques et administratives. Un premier tournoi interne a été mis sur pied pour intensifier la cadence. Les éliminatoires se sont déroulés durant le mois de novembre et les différentes finales se sont disputées le 7 décembre dans une ambiance « bon enfant » en présence de la plupart des membres.

Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien pour doter ce tournoi de nombreux prix, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont « supporté » d'une façon ou d'une autre durant ces derniers mois.

Le Comité et son président souhaitent à tous les habitants de « Schwingelse » une bonne et heureuse année 1997.

Pour les membres du Comité du BCS, son président : Frédéric REEB



Mines réjouies pour ces adeptes d'un nouveau sport à Schwindratzheim



La principale activité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Schwindratzheim-Mutzenhouse est l'organisation locale des collectes de sang. Après deux collectes avant 1989, on est passé à quatre avec la création de l'amicale. Aujourd'hui, les besoins étant

tels et, afin d'améliorer la gestion de l'approvisionnement, garantir la qualité et subvenir aux besoins réels, l'amicale a opté pour une 5^e collecte dans notre secteur.

En France, des dizaines de milliers de malades sont sauvés tous les ans. Le besoin est de 3 millions de dons. Pour l'ETS (Etablissement de Transfusion Sanguine de Strasbourg), 350 poches sont nécessaires chaque jour.

A QUI servent les dons du sang ?

- les concentrés de globules rouges : opérés, anémiques, accidentés...
- les plaquettes : leucémiques, greffés...
- le plasma frais congelé : polytraumatisés, greffés du foie...
- les produits dérivés du plasma : hémophiles, grands brûlés, immunodéprimés...

QUI peut donner son sang ?

Toute personne de 18 à 65 ans en bonne santé et en répondant à un questionnaire confidentiel du médecin de l'ETS.

Le DON présente-t-il un RISQUE ?

Il est IMPOSSIBLE (et ce depuis toujours) de contracter le virus du Sida ou une autre maladie en DONNANT son sang.

Les autres activités de l'Amicale durant l'année :

Formation aux amicales

Après les sessions de 1994 à Pfaffenhoffen et 1995 à Schwindratzheim, les soirées de formation aux associations ont pris le relais à Wilwisheim sur les thèmes du fonctionnement et de la fiscalité des associations. M. Antoine Ulmer du Conseil Général a, une fois de plus, su retenir l'attention des différents délégués d'associations locales.

Challenge du Président Fondateur

Après 1994 et 1995, le challenge a été remporté, une fois de plus, en 1996 par le quartier Nord-Ouest "S'ladere-Eck". Le challenge ayant été gagné trois années consécutives par le même quartier il leur reste donc définitivement acquis.

Nouveau challenge : "INTERSOCIETES"

Lors de l'AG en juin 1996, il a été décidé de lancer un challenge "Intersociétés". Le principe est très simple, il suffit lors d'une collecte de se faire inscrire pour une association locale. Il est également possible de s'inscrire pour une autre association lors d'une collecte suivante.

Sortie pédestre

François Remmer, fervent adepte des sorties pédestres nous a concocté une bien belle randonnée en juin dernier au départ du village de Tannenkirch pour rejoindre les hauteurs du massif du Taennchel avec ses remarquables rochers : Géants, Reptiles, Rammelfels, Trois Table, Bellevue, Titans... Merci à François pour la formidable organisation. La date du 8 juin 1997 a été retenue pour cette traditionnelle sortie pédestre.

Rallye touristique

Je profite de l'occasion qui m'est donnée par ce bulletin de remercier particulièrement les commerçants des environs pour le soutien apporté à notre 3^e rallye touristique.

Le 4^e rallye aura lieu le 27 avril 1997.

Pour le Comité, le Président Jean-Marc Baumgartner



Les donateurs de sang bénévoles à l'honneur lors de la remise des diplômes et insignes avec au premier plan à droite, Georges WITTNER pour plus de 100 dons !

A nos donneurs de sang bénévoles

La page de l'année 96 va bientôt être tournée, durant toute cette année nous avons fait appel à nos jeunes par notre slogan : «Je donne mon sang... J'emmène un ami».

C'est surtout à vous, à l'avenir des malades qui ont besoin de votre sang, que nous adressons ces quelques lignes :

*Jeunes gens de 18 ans et plus,
Faites nous profiter de votre tonus !
Vous avez tous une bonne veine,
Venez vers nous, ne ménagez pas votre peine !
De plus en plus nous avons besoin de vous,
Venez aux collectes, on tâtera votre pouls.*

*Tendez votre bras pour le partage !
Remplacez nos amis atteints par la limite d'âge.
Nous n'oublions pas nos fidèles donateurs
De plus en plus vous ferez notre bonheur.
La 5^e collecte annuelle qu'on nous demande
Fera de vous des amis sûrs, ne décevez pas notre attente !*

Notre comité vous souhaite à toutes et à tous une année heureuse, avec une seule contrainte : «Venir aux dons du sang». Je tiens aussi à vous faire savoir que notre Président, Jean-Marc Baumgartner, a été décoré Officier du Mérite du Sang lors du 30^e Congrès des Donneurs de Sang Bénévoles du Bas-Rhin à Scherwiller. Ce fut un moment de grande émotion, lui aussi ne ménage ni son temps, ni sa veine, ni sa peine. Félicitations !

Pour le comité, Christiane Oswald

CALENDRIER ADSB 1997 SCHWINDRATZHEIM-MUTZENHOUSE

Jeu. 13 Fév. :	Collecte à Schwindratzheim	Ven. 10 Oct. :	Collecte à Mutzenhouse
Ven. 9 mai :	Collecte à Mutzenhouse	Jeu. 11 Déc. :	Collecte à Schwindratzheim
Jeu. 14 Août :	Collecte à Schwindratzheim	Ven. 13 Juin :	Assemblée Générale

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Président Jean-Marc BAUMGARTNER au 03 88 51 57 43 ou

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE SCHWINDRATZHEIM

L'année 1996 a encore été riche en manifestations. A partir de cette année, le comité de l'A.C.S.S. a décidé que l'organisation de la fête du 13 Juillet incombera chaque année à une autre association afin que celle-ci puisse profiter directement du bénéfice de cette soirée. L'A.C.S.S. a mis la salle gratuitement à disposition et a pris en charge les frais d'électricité et de gaz. La première association à en avoir bénéficié est l'A.P.P.M.A.. Le feu d'artifice a été pris en charge par la commune, tout comme la distribution des brioches aux enfants.

Pour 1997, l'organisation du 13 Juillet a été confiée aux sapeurs pompiers qui en profiteront pour fêter le 115ème anniversaire d'existence du corps.

Le 29 Mars a eu lieu l'assemblée générale avec le renouvellement en bloc du comité pour 3 ans. A cette même assemblée, l'Association des Donneurs de Sang bénévoles de Schwindrazheim/Mutzenhouse a adhéré à notre association ; merci de nous avoir rejoint. La présidence de l'association m'a été accordée pour la 4ème fois. Le comité se compose de la manière suivante :

Président : Jean-Pierre HAMM
 1e Vice-Président : Jean-Jacques DUTT
 2e Vice-Président : Claude WEISS
 Secrétaire : Robert SCHULER
 Secrétaire adjoint : Jacky JACOB
 Trésorier : Henri ULLIUS
 Trésorier adjoint : Jean-Marie KONING
 Assesseurs:
 Patrick LAUER, Marcel SCHNEPP
 Georges GROSS, Christian RICHERT
 Gabriel BOURNON, Jacques GUINAND
 Jean KALB, Charles BRENNER
 Paul DUTT, J. Marc BAUMGARTNER
 Luc PFISTER, André STEINMETZ
 C. PETRAZOLLER, Christiane OSWALD



Commissaires aux comptes : Mme BAUMGARTNER et Fabien MATTER
 Représentants de la Commune : Jean-Claude FECHTER et Albert GROSS

Ci-dessus : l'abri en cours de réalisation

En 1996, la sortie pédestre a été reconduite et plus d'une centaine de personnes a participé à cette marche qui s'est faite sur les limites de notre ban communal, du côté autoroute vers Alteckendorf. En 1997, nous ferons le côté opposé qui passe près de la colline de Waltenheim.

Notre association a fêté en 1996 ses 20 années d'existences. C'est aussi cette année que nous avons décidé de construire et de financer un abri extérieur devant la salle polyvalente, abri destiné à servir de lieu de rencontre aux jeunes du village, mais aussi aux promeneurs qui peuvent en profiter pour admirer notre belle colline, assis sur les bancs mis en place à cet effet. Cet abri pourra également servir à nos associations lors de leurs manifestations. Une grande partie des travaux a été effectuée bénévolement par les membres de l'A.C.S.S. ainsi que par l'entreprise R.P.H. Merci encore à toutes les personnes qui nous ont aidé. Une dernière phase des travaux est prévue pour 1997 : la fixation d'une planche de finition et d'une gouttière, la pose de

dalles au sol, ainsi qu'un aménagement paysager. Toutes les personnes qui souhaitent nous faire profiter de leurs compétences sont invitées à m'en faire part ou peuvent nous rejoindre au moment des séances de travail.

Un grand merci en particulier à M. Albert GROSS qui s'occupe consciencieusement de la gestion de la salle ; merci également à M. Jean-Pierre ACKERMANN qui répond toujours présent lorsqu'on a besoin de ses services.

L'A.C.S.S. a par ailleurs décidé de renouveler sa participation à l'opération TELETHON qui a eu lieu récemment, en adressant un don de 2.000 francs. Merci enfin à la municipalité de Schwindratzheim et à toutes celles et ceux qui soutiennent l'ensemble de nos associations tout au long de l'année.

Joyeux Noël et Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Pour l'A.C.S.S. / Le Président : Jean-Pierre HAMM

CALENDRIER des ASSEMBLEES GENERALES 1997

Samedi	11 Janvier	Assemblée Générale	APPMA	Restaurant Au Boeuf
Vendredi	17 Janvier	Assemblée Générale	POMPIERS	Restaurant Au Boeuf
Vendredi	24 Janvier	Assemblée Générale	Producteurs de Fruits	Waltenheim
Vendredi	14 Mars	Assemblée Générale	Crédit Mutuel CCM La Vallée	Salle Polyvalente
Jeudi	20 Mars	Assemblée Générale	SAMDA	Salle Polyvalente
Vendredi	04 Avril	Assemblée Générale	ACSS	Restaurant Au Boeuf
Vendredi	13 Juin	Assemblée Générale	ADSBSME	Mutzenhouse
Vendredi	27 Juin	Assemblée Générale	F.C.S.	Club-House Stade
Vendredi	29 Août	Assemblée Générale	Badminton Club	Restaurant Au Boeuf

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 8 heures à 12 heures

Mardi : de 8 heures à 12 heures

Jeudi : de 8 heures à 12 heures

Mercredi :

de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures

Vendredi

de 8 heures à 12 heures et de 16 heures à 19 heures

PERMANENCES DIVERSES

Services sociaux : 9, rue des Pierres

Service Social Régime Agricole : 03.88. 91.55.60

Tous les mardis de 10 heures à 12 heures.

Service Social Départemental : 03. 88.91.91.30.

Tous les mercredis de 9 heures à 10 heures.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Tous les mardis de 9 heures à 12 heures.

COLLECTE DES MATIERES PLASTIQUES

Trois containers gris pour la collecte sélective des emballages plastiques ont rejoint ceux pour la récupération du verre et du papier :

- 2 ont été installés derrière la salle polyvalente (vers Mutzenhouse)
- 1 derrière les bâtiments du groupe scolaire (rue A. Schweitzer).

Sont récupérables (en veillant toutefois à ôter le bouchon qui lui, n'est pas recyclable) :

- les bouteilles transparentes : eau plate ou gazeuse, boissons rafraîchissantes et gazeuses, vin, vinaigre...
- les autres emballages souvent opaques ou colorés qui contiennent des liquides alimentaires ou des produits d'entretien (adoucissants, lessives), s'ils sont supérieurs à 50 cl.

Ne sont pas récupérables les emballages ayant contenu :

- l'huile alimentaire ou l'huile moteur, ils ne sont pas recyclables ;
- les produits toxiques : certains produits de jardinage, d'entretien et de bricolage car ils sont dangereux à manipuler dans un centre de tri ;
- les pots de produits alimentaires : yaourts, margarines ;
- les calages en polystyrène ;
- les sacs de supermarchés, jouets, bassines.

PROPRETE - SECURITE DES PIETONS

Il est nécessaire de rappeler aux riverains qu'il y a lieu de maintenir en parfait état de propreté les trottoirs et caniveaux devant leur propriété. Un balayage régulier est souhaitable.

Cette recommandation est d'autant plus importante à respecter en cas de neige ou de verglas car la responsabilité des propriétaires peut être engagée en cas d'accident qui proviendrait du non-déblaiement des trottoirs aux limites des propriétés.

OBJETS ENCOMBRANTS

La commune assure depuis de nombreuses années le ramassage des objets encombrants. Une fois de plus nous précisons que les huiles usées, les pneus ainsi que les déchets organiques et du jardin sont exclus. Il en est de même pour tous les matériaux du bâtiment provenant de chantiers ou de démolitions. Ces matériaux peuvent être pris en compte par des sociétés spécialisées qui mettent des bennes à disposition des entreprises ou des particuliers. La commune n'est pas tenue de recycler ces déchets et devrait elle-même payer pour leur enlèvement ce qui finalement reviendrait à faire supporter ce coût à l'ensemble de la collectivité.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les mercredis 25 décembre et 1er janvier 1997 étant des jours fériés, la collecte des ordures ménagères de la commune se fera les

samedi, 28 décembre 1996

samedi, 4 janvier 1997